



Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

Sigle du titre professionnel : CAREB

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 232p - Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros oeuvre

Code(s) ROME : F1106, F1108, F1201, F1103

Formacode : 22293, 22485, 22211, 22232, 22274

Date de l'arrêté : 11/02/2019

Date de parution au JO de l'arrêté : 26/02/2019

Date d'effet de l'arrêté : 26/08/2019

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	3/34

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.*

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Du titre professionnel obtenu.*
- b) *D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).*
- c) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- d) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- e) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.*

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CAREB

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant Etablir les scénarios d'amélioration et de rénovation énergétique d'un bâtiment Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière Rédiger la notice descriptive des ouvrages d'un projet de rénovation énergétique Planifier et organiser un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment	10 h 50 min	La mise en situation professionnelle est constituée de 2 phases : Phase 1 : Durée 10h30 - Production écrite A partir d'un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment existant de type résidentiel, comportant les éléments commerciaux et techniques, en tous corps d'état, le candidat produit des notes de calculs, des documents techniques. Phase 2 : Durée 0h20 - Soutenance orale Le candidat décrit oralement devant le jury les méthodologies suivies et justifie les choix opérés lors de la 1ère phase de la mise en situation professionnelle
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage	00 h 20 min	Le jury échange avec le candidat et évalue la façon de présenter et d'argumenter un projet de rénovation énergétique. Il utilise pour cela l'annexe au dossier professionnel, constituée d'une opération de rénovation énergétique sur lequel le candidat aura travaillé.
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	11 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	5/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Sans Objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

A partir de l'annexe obligatoire au Dossier Professionnel, le jury échange avec le candidat et évalue la compétence "Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage".

Ce document, remis sous format papier, comporte entre 20 et 40 pages A4. Il décrit a minima le projet de rénovation énergétique, les particularités du site, les contraintes du maître d'ouvrage, les solutions retenues accompagnées d'un argumentaire écrit, les éléments clés de mise en oeuvre.

Précisions pour le candidat VAE :

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	6/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique					
Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant	<p>Les dimensions utiles à la mise au net sont relevées.</p> <p>Le système constructif, les matériaux et matériels sont identifiés.</p> <p>Les désordres et les pathologies structurelles et sanitaires des ouvrages sont décelés.</p> <p>Les plans établis sont conformes au bâtiment relevé.</p> <p>La notice descriptive de l'existant est exhaustive.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant	<p>L'ensemble des sources de déperditions énergétiques est identifié.</p> <p>Le calcul des déperditions surfaciques et linéiques est conforme aux règles Th-U.</p> <p>La répartition par poste des consommations théoriques initiales est cohérente avec la configuration et l'usage du bâtiment.</p> <p>L'étiquette énergétique à l'état initial est cohérente avec la consommation réelle du bâtiment.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment					
Etablir les scénarios d'amélioration et de rénovation énergétique d'un bâtiment	<p>Les contraintes et exigences du maître d'ouvrage sont respectées.</p> <p>La liste des programmes d'amélioration est exhaustive.</p> <p>Les programmes de travaux sont réalisables au regard des contraintes réglementaires et techniques.</p> <p>Pour chaque programme d'amélioration sont décrites les classes énergétique et environnementale atteintes.</p> <p>Pour chaque programme d'amélioration sont décrits la répartition des consommations par poste et les labels éligibles.</p> <p>Les bouquets de travaux proposés sont au nombre de deux ou trois dont un au moins permet d'atteindre le niveau BBC rénovation</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	7/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière	<p>Pour chaque programme de travaux sont décrites les aides financières possibles.</p> <p>Les aides financières prises en compte tiennent compte de la situation fiscale du maître d'ouvrage.</p> <p>Le coût des travaux vise à respecter le budget établi avec le client.</p> <p>Le coût des travaux par corps d'état est estimé pour chaque programme</p> <p>Le devis estimatif respecte les usages de la profession.</p> <p>Le calcul du temps de retour sur investissement tient compte de l'ensemble des variables associées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage	<p>Le choix du scénario optimise les intérêts du maître d'ouvrage.</p> <p>L'offre commerciale est rédigée de manière claire et précise.</p> <p>L'argumentaire précise les choix techniques et financiers et les étapes possibles.</p> <p>Les informations présentées oralement sont claires et exhaustives.</p> <p>La posture, le vocabulaire, les arguments avancés permettent au maître d'ouvrage de prendre sa décision.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment					
Rédiger la notice descriptive des ouvrages d'un projet de rénovation énergétique	<p>La cohérence entre les pièces écrites et les documents graphiques est établie.</p> <p>La réglementation thermique applicable est adaptée à la nature et la taille du projet.</p> <p>L'ensemble des réglementations applicables est défini.</p> <p>La notice descriptive détaille le mode de mise en œuvre et les caractéristiques de performance de chaque ouvrage.</p> <p>Le vocabulaire technique est précis.</p> <p>Les pièces de consultation détaillent les critères attendus en matière de coût, délai et qualité.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Planifier et organiser un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment	<p>Le principe d'installation de chantier tient compte des particularités du chantier et respecte les consignes du PGC et des CCTP.</p> <p>Les PPSPS tiennent compte des particularités du chantier et respectent les consignes du PGC.</p> <p>Le mode opératoire pour l'exécution des travaux est en conformité avec les systèmes constructifs.</p> <p>Le planning des phases de travaux respecte les délais contractuels et l'enchaînement des tâches.</p> <p>Les fiches de contrôle qualité élaborées respectent le PAQ.</p> <p>La liste des points à aborder pour une réunion de lancement de chantier est pertinente.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment	<p>Le tableau de suivi des consommations est correctement renseigné.</p> <p>L'état d'avancement de la production est correctement relevé.</p> <p>Les écarts entre le prévisionnel et le réalisé sont correctement calculés</p> <p>Les causes des éventuels écarts sont analysées en vue de proposer des actions d'amélioration.</p> <p>Les fiches de contrôle qualité sont correctement renseignées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					
Sans Objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	9/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer oralement (comprendre et s'exprimer)	Planifier et organiser un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment
	Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage
	Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
	Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant
	Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment
Travailler en équipe	Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière
	Etablir les scénarios d'amélioration et de rénovation énergétique d'un bâtiment
	Planifier et organiser un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment
	Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
	Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant
	Rédiger la notice descriptive des ouvrages d'un projet de rénovation énergétique
	Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment
Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service	Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage
	Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant
	Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant
	Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CAREB

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury sera présent 1h00min par candidat :

- 0h20min pour la 2ème phase de la mise en situation professionnelle
- 0h20min pour le questionnement à partir de production(s)
- 0h20min pour l'entretien final

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	10/34

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans Objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	11/34



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	13/34

CCP

Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle est constituée de 2 phases : Phase 1 : Durée 3h30 - Production écrite A partir d'un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment existant de type résidentiel, comportant les éléments commerciaux et techniques, en tous corps d'état, le candidat produit des notes de calculs, des documents techniques. Phase 2 : Durée 0 h 30 - Soutenance orale Le candidat décrit oralement devant le jury les méthodologies suivies et les choix opérés lors de la 1ère phase de la mise en situation professionnelle.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	15/34

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans Objet

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans Objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	16/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury sera présent 0h30min par candidat :

- 0h30min lors de la 2ème phase de la mise en situation professionnelle

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans Objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	17/34

CCP

Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière Etablir les scénarios d'amélioration et de rénovation énergétique d'un bâtiment	03 h 40 min	La mise en situation professionnelle est constituée de 2 phases : Phase 1 : Durée 3h30 - Production écrite A partir d'un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment existant de type résidentiel, comportant les éléments commerciaux et techniques et de diagnostics, en tous corps d'état, le candidat produit des notes de calculs, des documents techniques. Phase 2 : 0h10 - Soutenance orale Le candidat décrit oralement devant le jury les méthodologies suivies et les choix opérés lors de la 1ère phase de la mise en situation professionnelle.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage	00 h 20 min	Le jury échange avec le candidat et évalue la façon de présenter et d'argumenter un projet de rénovation énergétique. Il utilise pour cela l'annexe au dossier professionnel, constituée d'une opération de rénovation énergétique sur lequel le candidat aura travaillé.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	19/34

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Sans Objet

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans Objet

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans Objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

A partir de l'annexe obligatoire au Dossier Professionnel, le jury échange avec le candidat et évalue la compétence "Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage".

Ce document, remis sous format papier, comporte entre 20 et 40 pages A4. Il décrit a minima le projet de rénovation énergétique, les particularités du site, les contraintes du maître d'ouvrage, les solutions retenues accompagnées d'un argumentaire écrit, les éléments clés de mise en oeuvre.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	20/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury sera présent 0h30min par candidat :

- 0h10 min pour la 2ème phase de la mise en situation professionnelle
- 0h20 min pour le questionnement à partir de production(s)

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans Objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	21/34

CCP

Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Rédiger la notice descriptive des ouvrages d'un projet de rénovation énergétique Planifier et organiser un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment	04 h 00 min	La mise en situation professionnelle est constituée de 2 phases : Phase 1 : Durée 3h30 - Production écrite A partir d'un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment existant de type résidentiel, comportant les éléments commerciaux et techniques et de diagnostics, en tous corps d'état, le candidat produit des notes de calculs, des documents techniques. Phase 2 : 0h30 - Soutenance orale Le candidat décrit oralement devant le jury les méthodologies suivies et les choix opérés lors de la 1ère phase de la mise en situation professionnelle.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans Objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	23/34

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans Objet

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Sans Objet

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	24/34

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury sera présent 0h30min par candidat :

- 0h30min pour la 2ème phase de la mise en situation professionnelle

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans Objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	25/34

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Salle dédiée et équipée d'autant de postes de travail informatisés que de candidats. Les espaces de travail seront suffisamment dégagés pour permettre la confidentialité et la surveillance pendant le déroulement de l'épreuve.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
Entretien technique	Salle pour les épreuves individuelles orales équipée a minima d'une table de travail et de 3 chaises.	Sans objet
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	27/34

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un bureau suffisamment grand pour travailler sur des documents et plans de format A3 avec 1 chaise.	1	Sans Objet
Machines	1	Une imprimante couleur individuelle ou partagée.	16	Sans Objet
	1	Un poste informatique équipé des outils de base de la bureautique (word, excel...) de logiciels métiers : Logiciel d'évaluation thermique de type BAO Evolution Logiciel de calcul thermique de type BAO Evolution (ThCex)	1	Sans Objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	28/34

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment Arrêté du 13/08/2014		Chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment Arrêté du 11/02/2019	
CCP	Etudier un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment	CCP	Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique
CCP	Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment	CCP	Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment
CCP	Etudier un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment		
CCP	Préparer et suivre la réalisation de travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment	CCP	Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	29/34

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CAREB	RE	TP-01311	02	26/02/2019	21/02/2019	31/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

